

Paris, le mercredi 30 janvier 2019

**Ecole inclusive :  
APF France handicap soutient la proposition de loi  
« Pour une école vraiment inclusive »,  
dans sa version initiale...**

**Cette proposition « Pour une école vraiment inclusive » va en effet dans le sens des revendications d'APF France handicap et permettrait de réelles avancées pour la scolarisation des élèves en situation de handicap.**

**Parallèlement, l'association déplore que le projet de loi pour une « Ecole de Confiance » présenté par Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse ne mentionne rien en faveur de la scolarisation des élèves en situation de handicap ni de l'école inclusive.**

Débatte en commission des Affaires culturelles le 23 janvier dernier, la proposition de loi « Pour une école vraiment inclusive » a été adoptée à l'unanimité mais après avoir été largement vidée de sa substance...

Ainsi, l'article 1 qui prévoyait de garantir l'affectation d'un accompagnant des élèves en situation de handicap au plus tard 45 jours avant la rentrée scolaire a été rejeté.

APF France handicap souligne que ce rejet pénalise fortement les élèves en situation de handicap et leurs parents. Il est essentiel de garantir l'affectation d'un accompagnant aux enfants en situation de handicap bien en amont pour que la rentrée scolaire des élèves en situation de handicap qui en ont besoin se déroule comme celle de tout le monde.

De même, les articles qui prévoyaient un maximum de 20 élèves dans les classes dans lesquelles sont scolarisés des élèves en situation de handicap et la nécessité de préciser le volume horaire minimal et les contenus dans la formation des enseignants à une école inclusive ont également été rejetés.

Le 31 janvier, cette proposition est de nouveau défendue dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale.

APF France handicap ne peut que soutenir cette proposition de loi, telle qu'elle avait été proposée dans sa version initiale, car elle œuvre pour une amélioration réelle de la scolarisation des élèves en situation de handicap dans une école vraiment inclusive.

## CONTACT PRESSE :

Sophie Lasbleis

[sophie.lasbleis@apf.asso.fr](mailto:sophie.lasbleis@apf.asso.fr)

01 40 78 56 59 – 06 89 74 97 37

Cette proposition est d'autant plus importante que le projet de loi gouvernemental pourtant nommé « Ecole de la confiance » fait totalement l'impasse dans sa première rédaction sur le programme « Ensemble pour une école inclusive ».

L'association rappelle que quelques 340 000 élèves en situation de handicap sont scolarisés en milieu ordinaire et que plus de la moitié d'entre eux ont un besoin d'accompagnement humain notifié par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH). Combien devront-ils être encore à ne pas pouvoir faire leur rentrée avec les autres faute d'accompagnement le jour de la rentrée ?